

# Cartes et Plans de Toul

---

Bernard HUMBERT

## RECHERCHES SUR UN CHOIX DE DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES RELATIFS A TOUL ET A SA REGION (1).

### AVERTISSEMENT (2)

Nous avons rassemblé sous ce titre l'ensemble des documents constituant la première section de la galerie d'entrée du Musée du Toulouais. Ils attestent du souci pédagogique qui a guidé ses maîtres d'œuvre en raison de la fréquentation, en grande partie scolaire, de ce conservatoire. Aussi ne s'étonnera-t-on point de l'utilisation même de reproductions permettant une exposition remplaçant les représentations de notre région dans leur contexte cartographique et planigraphique.

Dans les pages qui suivent le lecteur trouvera la description de chaque pièce divisée en trois parties :

- a) L'analyse donnant dans l'ordre ci-après pour chacune des cartes ou plans les renseignements suivants :
- le titre exact lorsqu'il figure dans l'entête ou dans le cartouche. La fin d'une ligne est marquée par un trait oblique (/) ; pour un texte repris de la carte, mais figurant à un endroit différent de ceux cités ci-dessus, la séparation est marquée par un double trait oblique (//) ;
  - les renseignements descriptifs et d'ordre pratique, tels que : procédé de reproduction, dimensions (3), échelles et collections.

---

(1) Avec la collaboration de Jacques JOYEUX, professeur de Lettres - Arts Plastiques.

(2) On consultera avec intérêt des ouvrages de base tels :  
— DAINVILLE François, S.J. *Le Langage des géographes*, Paris, 1964, 382 pages, nbres planches.  
— VAN DER VEKENE (Emile). *Les Cartes géographiques du Duché de Luxembourg éditées aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, catalogue descriptif et illustré*. Luxembourg 1975, 301 p., nbres ill.

(3) Les dimensions des gravures nécessitent une explication. Les mesures sont données hauteur avant largeur. Bien que les levés aient été faits avec la plus grande exactitude, la comparaison de celles-ci avec d'autres exemplaires peut faire apparaître des différences plus ou moins légères et propres au procédé d'impression des gravures qui peuvent selon le degré d'humidité du papier avant l'impression subir lors du séchage, diverses déformations. Ce caractère ne concerne évidemment que les estampes d'époque.



## 1.— LA TABLE DE PEUTINGER

- Extrait d'une reproduction en fac-similé d'un parchemin peint et écrit conservé à la Hofbibliothek de Vienne (Autriche).
- Dimensions de l'original : 0,34 X 6,82 m. Il est constitué de 11 fragments (12 à l'origine).
- Dimensions de l'extrait : Segments II et III au 1/2 de l'original 162 X 449 mm. de surface cartographique.
- Collection C.E.L.T. : de l'ouvrage :  
MILLER (Konrad) Die Peutingersche tafel, Stuttgart, 1962, in-8° oblong, 16 p., 12 pl. cartes, 1 pl. fac-similé dépliant en couleurs.

*AUTEUR* : Découverte à Worms par Conrad CELTES, cette table fut confiée en 1508 à Conrad PEUTINGER —qui lui donna son nom— antiquaire à Augsbourg (Bavière). Ce parchemin est la copie d'une carte antique figurant les grandes routes et les stations dans l'empire romain. Certains savants avancent l'hypothèse selon laquelle le premier original fut peint sur le mur d'un portique de Rome à l'époque d'Auguste (1)

*COMMENTAIRE* : On ne saurait voir en cette table une carte présentant les aspects physiques réels ou exacts. Elle n'est qu'un itinéraire utilitaire fournissant au voyageur des renseignements d'ordre pratique : distances, chemins les plus courts, commodités de la route, etc....

TOUL/TULLIO est située sur la première partie du segment III, sur un parcours reliant REIMS/DUROCORTORO à METZ/DIVODURO.

Deux vignettes différentes signalent les villes principales (METZ, BESANÇON/VESONTINE, COLOGNE/AGRIPINA, BONN/BONNAE....) ou les stations thermales (GRAND/ANDESINA).

Toul n'est signalée par aucune vignette alors que Grand (où la Meuse prendrait sa source ?) est classée station thermale. On s'étonne de ces anomalies lorsque l'on sait que Toul était la capitale de la cité des Leuques et que la région de Grand est connue pour l'aridité de ses sols. Cela ne fait que confirmer l'opinion de J. Baradez (2) selon laquelle la table "n'indique pas toujours les stations ou même les agglomérations traversées, le plus souvent en dehors de la voie, mais les carrefours ou les embranchements où une hésitation ainsi qu'une erreur de direction étaient à craindre".

---

(1) et (2) CHEVALLIER (R.).— La Table de Peutinger et recherche des voies antiques, dans *Gaule*, 7, Paris 1965, p. 107 à 111

## 2.- LE DIOCESE DE TOUL

### ANALYSE

Titre : CIVITAS LEUCORUM / sive PAGUS TULLENSIS / aujourd'hui / LE DIOCESE DE TOUL / pour servir à l'Histoire Civile et Ecclésiastique de ce Diocèse / composée par le R.P. Benoît Gardien des Capucins de Toul. / Par Guill. De l'Isle de l'Académie R<sup>le</sup> des Sciences et / Premier Géogr. du Roy. A Paris... / Chez l'Auteur sur le Quai de l'Horloge .../... avec Privilège. Avril 1707.

- Gravure en taille-douce avec lavis partiel postérieur.
- Dimensions de la gravure : 482 X 604 mm.
- Surface cartographique : 462 X 584 mm.
- Echelle graphique linéaire :

Milles des Anciens Romains chacun de mille pas [15 = 73 mm]  
Lieux gauloises chacune de 1500 pas Romains [10 = 73 mm].  
Lieux communes de France de 25 au degré [5 = 73 mm].

- Echelle probable : 1/305 000<sup>e</sup>.
- Amorce de carroyage.
- Collection : Musée du Toulousain.

**AUTEUR** : "Fils aîné de Claude Delisle (1644-1720) qui enseignait dans Paris, avec beaucoup de succès, l'histoire et la géographie à la plus haute société, Guillaume Delisle (1672-1726) est le plus justement célèbre des cartographes du premier quart du XVIII<sup>ème</sup> siècle. S'il ne fit jamais d'observations lui-même, il sut du moins admirablement utiliser celles de ses collègues de l'Académie des Sciences pour rectifier des cartes géographiques". On lui doit, entre autres, cette carte chorographique du diocèse de Toul. Elle fut adjointe à l'ouvrage du père Benoît Picart, premier historien de Toul qui publia en 1707 son "Histoire civile et ecclésiastique du diocèse de Toul (Toul, 1707)" (1).

On trouve dans cet ouvrage, à la suite de cette carte, un avertissement qui explique que "c'est une carte du Moyen-Age divisée par païs (pagos)".

C'est G. Delisle qui, exploitant les découvertes de l'abbé Picart concernant la mesure exacte de la longueur du degré de longitude à différentes latitudes, redessine en toute indépendance les tracés géographiques de nombreuses régions du monde et ainsi rend notamment à la Méditerranée ses véritables proportions.

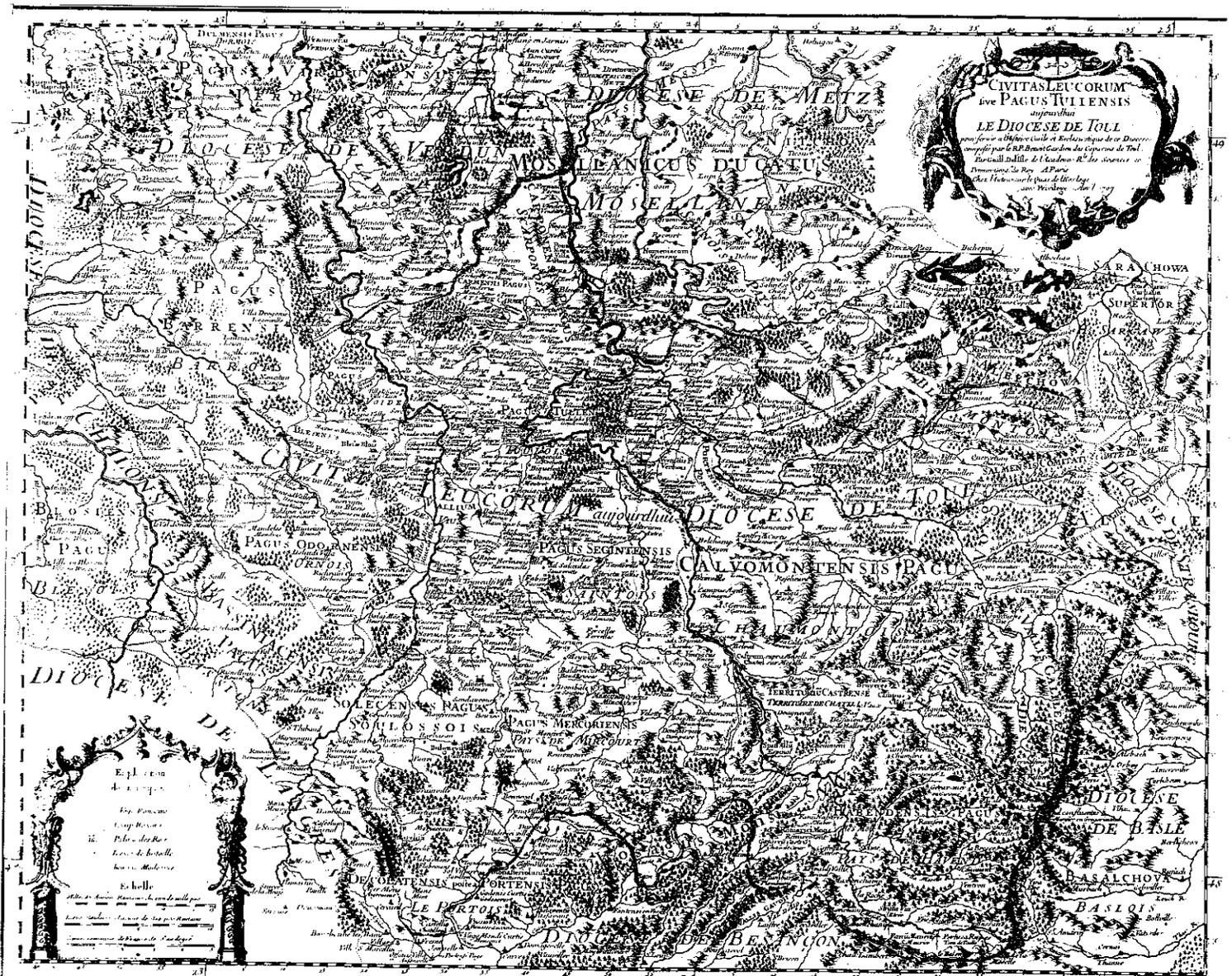
---

(1) *DAINVILLE F. Cartes anciennes de l'Eglise de France, Paris 1956, 323 p., 16 pl. H.T in fine, p 57 et s.)*

**COMMENTAIRE :** Ce plan terrier, restituant les divisions administratives du diocèse de Toul, utilise des caractères visuels dans la représentation des bois, des églises, des chapelles...

Delisle a multiplié sans raison le nombre des pagi et surtout en a déterminé les limites d'une façon arbitraire.

Les cartouches ornant cette carte méritent un examen de détail. En effet, le style qui les caractérise, bien différent de celui de la carte elle-même, atteste de leur exécution par un graveur différent de celle-ci. Le cartouche du coin supérieur droit est orné des attributs des évêques de Toul, en hommage au dédicataire. Le cartouche du coin inférieur gauche encadre une légende, rendue rudimentaire par la visualisation des caractères cartographiques, et les échelles graphiques. Il est traité à la façon des ornemanistes s'inspirant des formes de l'École de Fontainebleau. On y retrouve des motifs propres au XVI<sup>ème</sup> siècle.





Coin supérieur droit



Coin inférieur gauche

### 3.- LA CARTE DE CASSINI

#### ANALYSE

Titre : Extrait du folio 111 de la carte de Cassini.

- Gravure en taille-douce avec lavis moderne
- Dimensions du folio : 557 X 895 mm
- Dimensions de l'extrait présenté : 278 X 223 mm
- Echelle graphique linéaire :

Echelle de dix mille toises [10 000 = 223,5 mm]

Echelle de vingt mille mètres [20 000 = 230 mm]

- Echelle probable : 1/86 400<sup>e</sup>
- Folio recouvert d'un canevas géographique le divisant en quatre cantons.
- Edition : Institut Géographique National. Paris.
- Collection : C.E.L.T.

*AUTEUR* : César François Cassini (1714-1784) est le petit-fils de l'astronome italien Jean Dominique Cassini que Colbert avait appelé à Paris pour y fonder l'Observatoire. Son père Jacques (1677-1756) avait dirigé les travaux destinés à mesurer la méridienne de Paris.

En 1746, César publie la carte générale de la triangulation de la France en 18 feuillets ; la même année, il met au point une nouvelle projection dont le cylindre est tangent au méridien de Paris alors que celle de Mercator s'appuyait sur les parallèles.

Appliquant ces découvertes, Cassini et les ingénieurs-géographes construisent une carte géométrique détaillée des Flandres dont la qualité incita Louis XV à charger celui-ci, alors directeur de l'Observatoire, d'étendre la carte à tout le royaume.

En 1760, 50 feuillets seront terminés sur les 181 au total.

*COMMENTAIRE* : Malgré l'imprécision avec laquelle est mesuré et rendu le relief au moyen de hachures approximatives et peu significatives, la carte de Cassini reste le prototype dont s'inspirent les cartographes du monde entier.

Pour la région de Toul, l'étude détaillée des signes employés par le cartographe permettent l'établissement d'une statistique non dénuée d'intérêt. La lecture des caractères au net (1) utilisés pour cette carte nous révèlent, en effet :

---

(1) Voir glossaire en fin d'article.



- la présence de paroisses aujourd'hui disparues, telle MALZEY au nord-est d'INGEREY (sic) ;
- la classification comme hameau ou maison censée de quartiers urbains actuels : BRI-FOU, BELLE VUE, FOLIE MIDOT, SAINT GEORGE, .... ;
- l'existence de chapelles qui, accrochées à la butte Saint-Michel, n'avaient pas encore sombré dans l'oubli : SAINT JEAN DES VIGNES, SAINTE ANNE, .... ;
- le témoin de la justice seigneuriale : le gibet, qui a laissé son nom au lieu-dit "LA JUSTICE" au nord du quartier Saint Evre ;
- l'utilisation des eaux de l'Ingressin : huit moulins à eau plongent leur roue dans cette rivière, entre FOUG et son confluent avec la Moselle, à l'est de Toul.

Néanmoins, notre ville est représentée cernée de murailles plus anciennes que celles dont l'avait flanquée Vauban plusieurs décennies plus tôt.

#### 4.- CARTE DU DEPARTEMENT DE LA MEURTHER.

##### *ANALYSE*

Titre : CARTE / DU DEPARTEMENT / DE LA / MEURTHER / 1822.

- Gravure en taille-douce avec lavis moderne soulignant les divisions administratives.
- Dimensions de la gravure : 385 X 536 mm.
- Surface cartographique : 369 X 520 mm.
- Echelle graphique linéaire :  
Cinq Millim. pour 1 Kiom. (ou 2 lignes pour 513 toises)  
30 kilom. = [6 lieues (?)] = 130,5 mm.
- Echelle probable : 1/230 000<sup>e</sup>

- L'examen des échelles accompagnant cette carte permet de remarquer que :
- Elles utilisent les possibilités de l'échelle graphique, puisqu'elles ne correspondent à aucune mesure métrique extérieure. Elles se suffisent à elles-mêmes et démontrent, si besoin est, la nécessité de l'utilisation d'un compas dans la lecture des cartes anciennes.
  - Néanmoins il est incontestable que la correspondance entre une lieue et 5 kilomètres est une erreur, aussi est-il utile de signaler que nous avons éludé l'indication des lieues dans la détermination de l'échelle réelle probable.

- Mentions annexes :

Une légende est visible dans le coin inférieur gauche.

Les quatre points cardinaux sont portés latéralement hors du cadre de l'estampe, au bas de laquelle on peut lire : DESSINEE PAR MICHEL // CHEZ CAYON LIEBAULT, LIBRAIRE A NANCY // GRAVEE ET IMPRIMEE PAR TOUSSAINT, A METZ.

*AUTEUR* : néant.

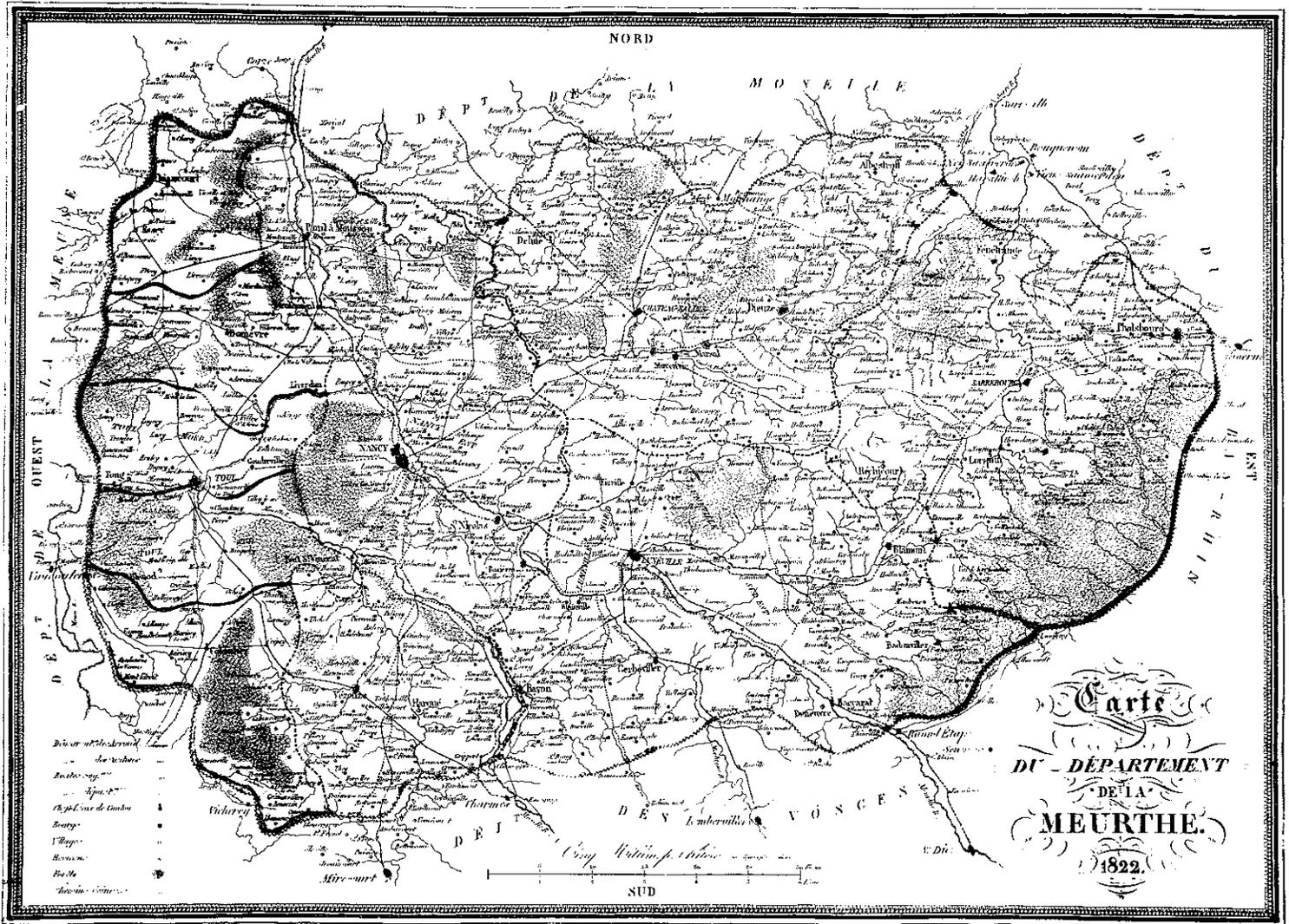
*COMMENTAIRE* : L'intérêt de ce plan terrier est double.

D'une part, il fournit un aperçu fidèle des communications telles qu'elles existaient au moment de la Restauration de Louis XVIII et du mandat législatif du Baron Joseph Dominique Louis (Toul 1755- Bry-sur-Marne 1837) qui fut député de la Meurthe de 1815 à 1824 tout en menant le Ministère des Finances de 1814 à 1832.

D'autre part, en indiquant avec précision les divisions administratives de notre région en 1822, il remet en mémoire l'organisation départementale antérieure à 1870. L'histoire des départements lorrains peut, en effet, se résumer ainsi : au lendemain de la Prise de la Bastille, l'abbé Siéyès créa un comité devant étudier une nouvelle division administrative dont les projets furent adoptés par la Constituante le 11 novembre 1789. La loi du 16 janvier 1790 prévoyait la création de départements de 81 lieues carrées

chacun, comptant 9 districts divisés en cantons. Dans chaque province on se mit au travail. Quatre départements virent le jour en Lorraine : LORRAINE, BARROIS, PAYS MESSIN et VOSGES. Mais le gouvernement, craignant que ces noms ne rappellent l'ancien régime, adopta les noms définitifs suivants : MEURTHE, MEUSE, MOSELLE et VOSGES. Le 27 janvier 1790, non sans mal, Nancy est déclarée chef-lieu de la Meurthe. En 1795, les 9 districts envisagés cinq ans plus tôt sont remplacés par 5 arrondissements dont celui de Toul.

Le Traité de Francfort, sanctionnant la guerre franco-prussienne de 1870-71, officialise la mutilation de la Lorraine. C'est ainsi que les trois arrondissements restés français en Meurthe, seront joints aux arrondissements de Briey et de Longwy rescapés du département de la Moselle pour former le nouveau département de MEURTHE-ET-MOSELLE.



## 5.- LE TERRITOIRE DE TOUL (fin XIX<sup>e</sup> siècle)

### ANALYSE

Titre : LE TERRITOIRE / DE / TOUL

- Copie exécutée par J. BONDOIS, Ville de Toul, avril 1977, d'après un original manuscrit conservé à la Bibliothèque Municipale de Nancy : Monographies communales, manuscrit 820, Toul 523.
- Dimensions du document : 747 X 1327 mm.
- Surface cartographique : 715 X 1297 mm
- Aucune échelle graphique, échelle probable : 1/10.000<sup>e</sup>
- Collection : Musée du Toulinois.

**AUTEUR** : En 1889, un instituteur de Toul, nommé FLORENTIN, adressait au ministère de l'instruction publique un document manuscrit intitulé "Monographie communale de Toul". Cette étude se composait des réponses à une centaine de questions posées par l'administration dans toutes les communes de France aux instituteurs qui y exerçaient, destinées à établir des statistiques nationales en matière de démographie, de climat (1), de toponymie, d'histoire, d'archéologie, etc.

**COMMENTAIRE** : Les questions 2 et 3 de la première partie sont ainsi libellées : "Dresser la liste de tous les noms de lieux-dits de la commune d'après le cadastre, en les classant par ordre". "Ecrire les noms patois, lorsqu'il y a lieu, à côté du nom français, et relater, dans une note annexe, ce que l'on sait sur l'origine des noms de lieux, d'après les documents et renseignements possibles".

309 lieux-dits sont cités : la moitié environ ont reçu une note d'explication toponymique d'ailleurs assez souvent fantaisiste. Citons, en exemple, "la courte vallée" comme interprétation de "Valcourt" alors que la terminaison de ce mot procède du bas-latin "curtis" désignant un enclos ou un domaine.

Mais l'intérêt du travail de l'instituteur Florentin, s'il n'est pas dans les explications toponymiques, réside principalement dans la pérennité qu'il assure à des lieux-dits en voie d'oubli.

---

(1) *Etudes Tuloises, Toul, 4, 1975, 2, p. 15 à 24.*

## 6.- TOUL AUX XI<sup>e</sup> ET XVII<sup>e</sup> SIECLES.

### ANALYSE

Titres : I TOUL AU XI<sup>e</sup> SIECLE (page 15)  
II TOUL AU XVII<sup>e</sup> SIECLE (page 53)

- Extraits de CORDIER Jacques, Figures d'Autrefois, Toul 1934.  
Plans et Illustrations de Charles Schott, 195 p., 2 plans.
- Dimensions : I 100 X 163 mm  
II 95 X 165 mm
- Echelles : I. Graphique : 1 cm = 75 m [400 m = 23 mm]  
Echelle probable 1/17500<sup>e</sup>  
II. Graphique : 1 cm = 75 m [400 m = 24,5 mm]  
Echelle probable 1/16400<sup>e</sup>

**AUTEUR** : Si l'auteur n'est pas un cartographe, du moins a-t-il le mérite d'avoir, en deux plans de lecture aisée, su synthétiser l'état des connaissances concernant les fortifications successives de Toul. Néanmoins la compilation, à laquelle il fut contraint, lui a fait commettre les mêmes erreurs que ses inspireurs. Nous ne possédons pas, il est vrai, de plan de Toul antérieur à la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et toute hypothèse se rapportant aux périodes précédentes doit être avancée avec prudence.

**COMMENTAIRE** : Au XI<sup>e</sup> siècle, la ville de Toul est protégée par des murailles datant de l'époque romaine. Celles-ci sont flanquées d'un nombre de tours que les recherches que nous menons actuellement sur ce sujet nous poussent à imaginer inférieur à celui proposé sur ce plan (plan I). Néanmoins, sous réserve de vérifications au niveau de la Cathédrale Saint-Etienne, son tracé paraît exact. Il traduit bien le resserrement entraîné par les incursions barbares brutales du milieu du III<sup>e</sup> siècle. C'est d'ailleurs probablement au cours de la période immédiatement postérieure, et non à la fin du IV<sup>e</sup> siècle (1), qu'il faut placer la construction de cette enceinte.

Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, une crise longue, marquant à Toul, le passage du moyen-âge aux temps modernes, secoue la ville. La bourgeoisie, devenue riche et puissante, grâce au commerce et à l'industrie, s'exerce, "non sans mal, à l'exercice de ses droits politiques" (2)

---

(1) *L'ensemble des auteurs évoquant cette muraille, placent sa construction, sous le règne de Valentinien 1<sup>er</sup> (364-375).*

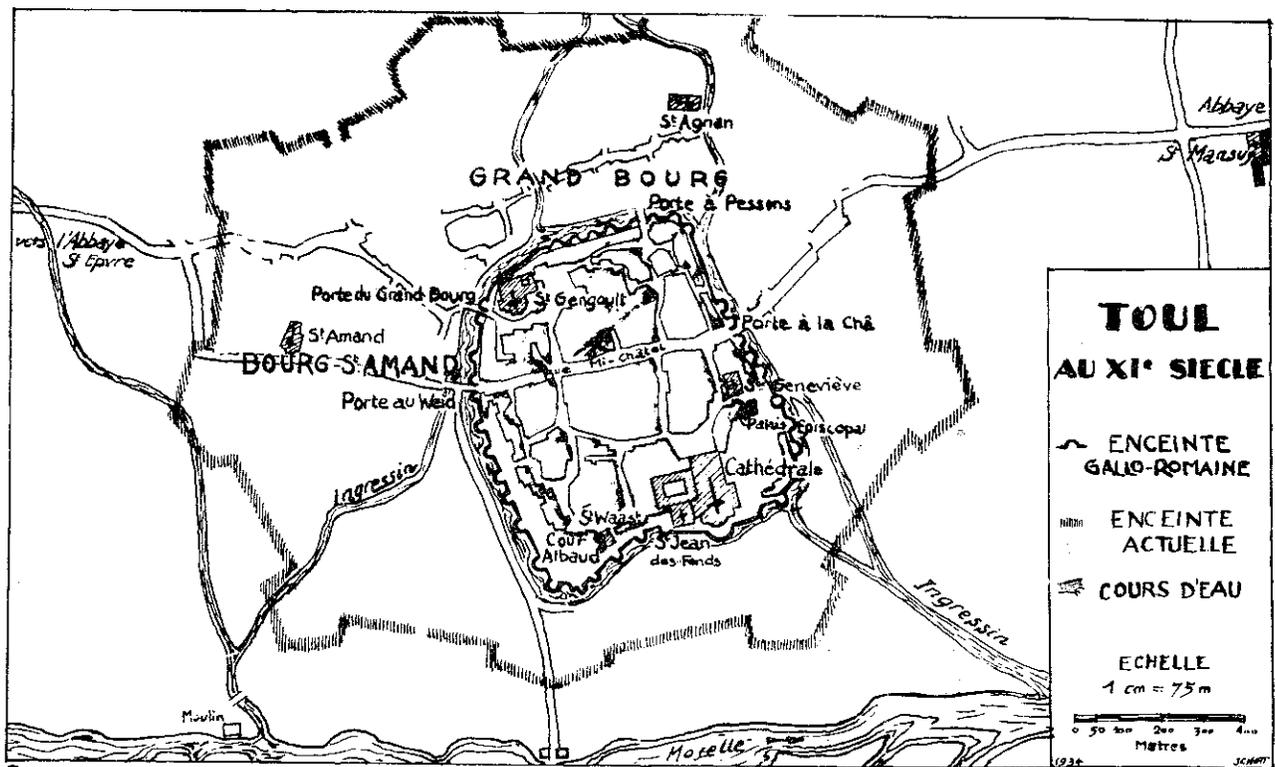
(2) *MARTIN, Abbé Eugène, Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié, Nancy, 190 p., 3 T.*

"La ville compte alors 7600 habitants dont 300 religieux occupant le Châtel, secteur fortifié, le bourg et les faubourgs. Le Diocèse et l'Evêché de Toul sont alors administrés par Roger de Ostenge de Marcey, issu d'une noble famille du Barrois. L'enceinte romaine tombant en ruines, l'évêque, ayant obtenu une charte de l'empereur Frédéric II (1239), conclut, en janvier 1240, une convention avec le maître-échevin et les habitants de Toul pour "aviser aux moyens de réaliser l'entreprise". C'était une mesure fort équitable. Les habitants devaient profiter de la sécurité que leur procurerait ce rempart ; il était juste qu'ils coopèrent à l'œuvre, et par leur conseil et par leurs subsides. Mais c'était un précédent dangereux. Les citains, une fois habitués à se réunir pour délibérer en commun, allaient vouloir transformer cette commission temporaire en une municipalité perpétuelle".

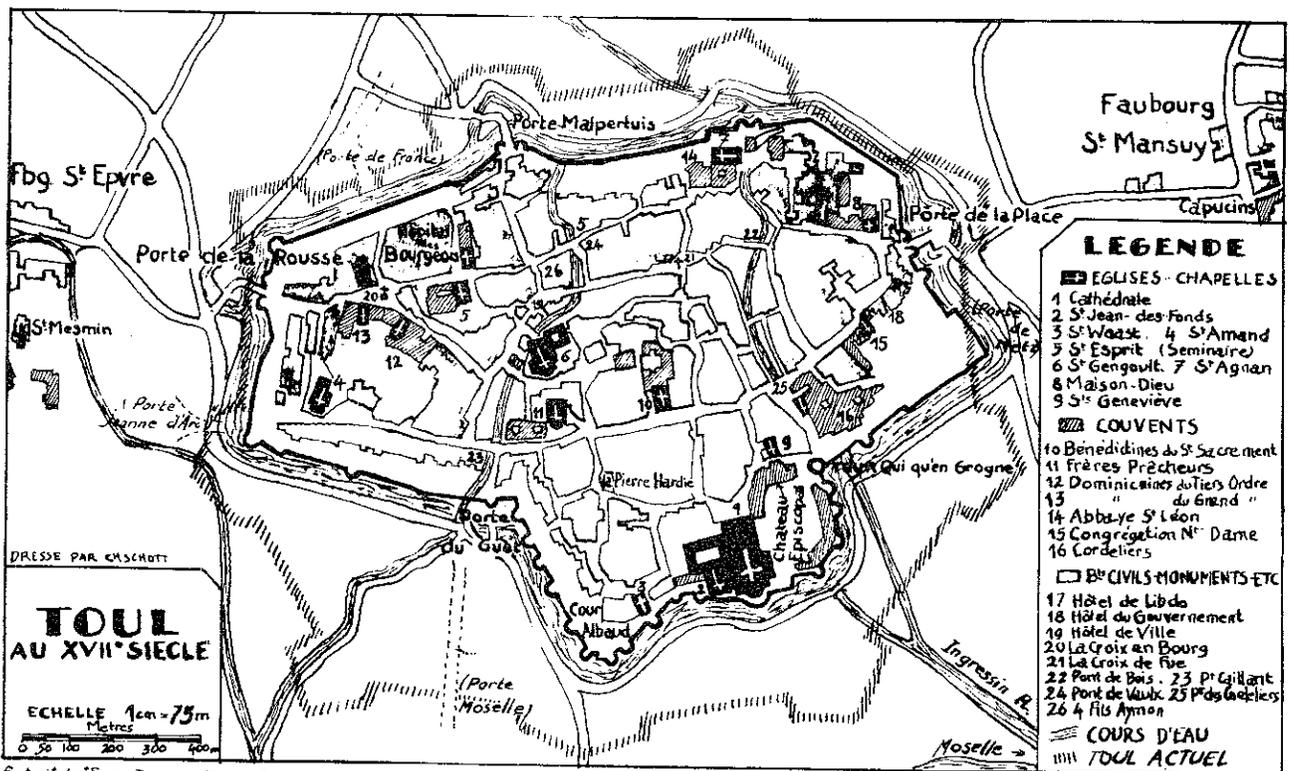
"L'édification de la deuxième muraille (plan II) marque donc les débuts de l'agitation communale à Toul qui déboucha vers 1255, à la délivrance, par l'évêque Gilles de Sorcy, de la charte communale tant sollicitée. Cette muraille, flanquée de 26 tours s'ouvrait sur l'extérieur par 4 portes : La Place, Malpertuis, La Rousse et du Gué" (1).

---

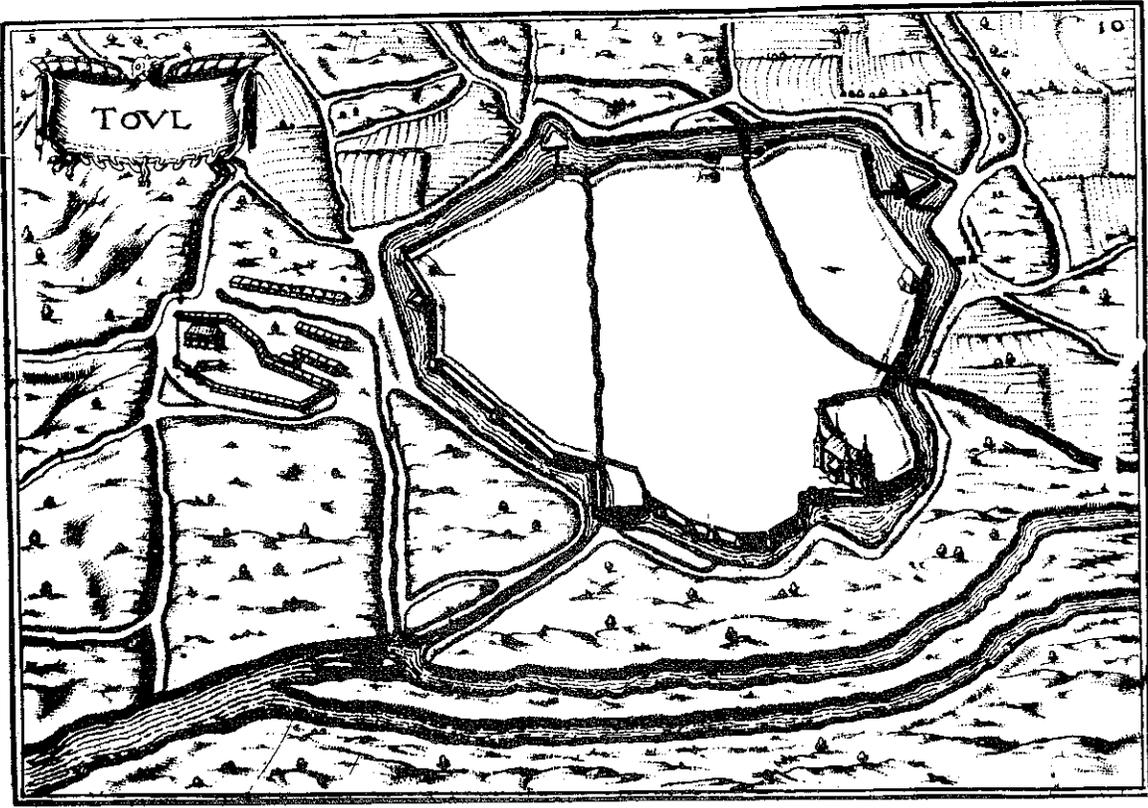
(1) *Cette appellation traditionnelle des fortifications antiques est donc à l'origine du nom "rue Michâtel". Cette rue divisait en deux parties la zone fortifiée.*



Extrait de "Figures Toulaines d'autrefois" par Jacques Guédon Paris 1934 p. 70



Extrait de "Figures Toulaines d'autrefois" par Jacques Guédon Paris 1934 p. 70



## 7.- PLANS DE TOUL

### ANALYSE

Titre : TOVL / n° 10

- Extrait de : TASSIN, Les plans et profils de toutes les principales villes et lieux considérables de France, Paris, 1644, 2 vol., n° 10.
- Gravure en taille douce sans texte typographique au verso.
- Dimensions de la gravure : 106 X 152 mm.
- Surface cartographique : 103 X 149 mm.
- Absence d'échelle et de carroyage
- Echelle probable : 1/13000
- Collection Musée du Toulouais. Don de M. le capitaine CHARPENTIER (1897).

Variante du précédent dont différences :

- Cartouche au coin supérieur gauche avec titre TOUL
- Lavis postérieur
- Dimensions de la gravure : 105 X 152 mm
- Surface cartographique : 102 X 149 mm
- Echelle probable : 1/15000<sup>e</sup>

*AUTEUR* : Nicolas Tassin, géographe ordinaire de Sa Majesté, était cartographe royal à Dijon. Il mourut après 1660. On possède assez peu de renseignements sur lui, sinon qu'il publia soit chez Sébastien Cramoisy, soit chez Melchior Tavernier à Paris, plusieurs ouvrages consistant en des catalogues de "Plans et profils", entre 1633 et 1644. L'ouvrage dont est tirée cette gravure fut plusieurs fois réédité (1636, 1644) ce qui démontre la faveur que rencontrait, à cette époque, ce genre d'œuvre

L'auteur de la deuxième estampe pourrait être Tassin lui-même qui aurait travaillé pour l'illustration d'un autre ouvrage. Ses dessins servirent en effet à diverses éditions.

*COMMENTAIRE* : L'intérêt de ce plan réside dans le fait qu'il est un des premiers connus de la ville de Toul. Très semblables, ces deux œuvres ne se différencient que par quelques détails infimes. Outre la polychromie du second, celui-ci montre l'abandon presque total de la représentation perspective que les structures architecturales laissent apparaître. Ces profils frappent par l'approximation de leurs dessins : le plan des murailles, la disposition des tours de la cathédrale, rendent témoignage de la part d'imagination dont devaient faire preuve les cartographes qui travaillaient rarement sur place.

Les recueils, dont ces plans sont tirés, avaient un but militaire évident, et on comprend alors que seules les murailles, l'église principale accolée à celles-ci, et les structures extérieures soient signalées.

Les anomalies soulignées plus haut entraînent plusieurs remarques.

La cathédrale Saint-Etienne ne fut flanquée de quatre tours que pendant une période comprise entre la construction des tours de façade, fin XV<sup>e</sup> siècle, et la destruction accidentelle d'une partie de la tour du transept sud en 1561. L'étage supérieur s'étant écroulé, le chapitre avait, par mesure de sécurité, décidé de l'arraser ainsi que celle qui lui faisait pendant du côté nord.

L'auteur du second plan a muni la ville d'une porte et d'un bastion au pied de cette église. Si le bastion n'existe sur aucun autre document original, en revanche une poterne avait, certes, été ouverte à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, réclamée par les évêques pour affirmer leur indépendance vis-à-vis des citains, mais elle se situait plus au nord (1). Il s'agit probablement d'une confusion avec la porte "Au guet" située plus au sud et bien placée sur le plan I.

Enfin les "deux" auteurs s'accordent pour placer, intra muros, trois buttes de terre énigmatiques. Ne pourrait-il pas s'agir d'un procédé permettant de localiser les cimetières paroissiaux de la ville ? En effet, l'examen comparé de ces gravures et du plan publié par Dom Calmet un demi siècle plus tard, fait apparaître une curieuse coïncidence entre deux de ces tertres et les cimetières des paroisses Saint Amant au sud et Saint Agnan à l'ouest.

---

(1) NOEL Maurice, *Le Palais Episcopal de Toul, dans le Pays Lorrain, Nancy, 1967, 3, P. 89 et 90.*

## 8.- PLAN DE LA VILLE DE TOUL

### ANALYSE

Titre : PLAN DE / LA VILLE / DE TOUL

- Extrait de DOM CALMET, R.P., Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine, Nancy, 1728, 3 vol., in-F<sup>o</sup>
- Gravure en taille-douce.
- Dimensions de la gravure : 301 X 436 mm.
- Surface cartographique : 293 X 351 mm.
- Echelle graphique linéaire : [200 toises = 67,5 mm]
- Echelle probable, sachant que la toise de Lorraine mesurait 2,85 m (1/8500<sup>e</sup>)
- Titre au coin supérieur droit avec échelle.
- Cartouche au coin supérieur gauche au Tau d'azur sur fond de sable par symboles héraldiques graphiques.
- Latéralement : Table de renvoi aux chiffres du plan // et // Suite...
- Une rose des vents est placée à proximité du faubourg Saint Evre au sud de la ville.
- Collection Musée du Toulinois n<sup>o</sup> 69 1909  
Don de M. le Capitaine Garnier.

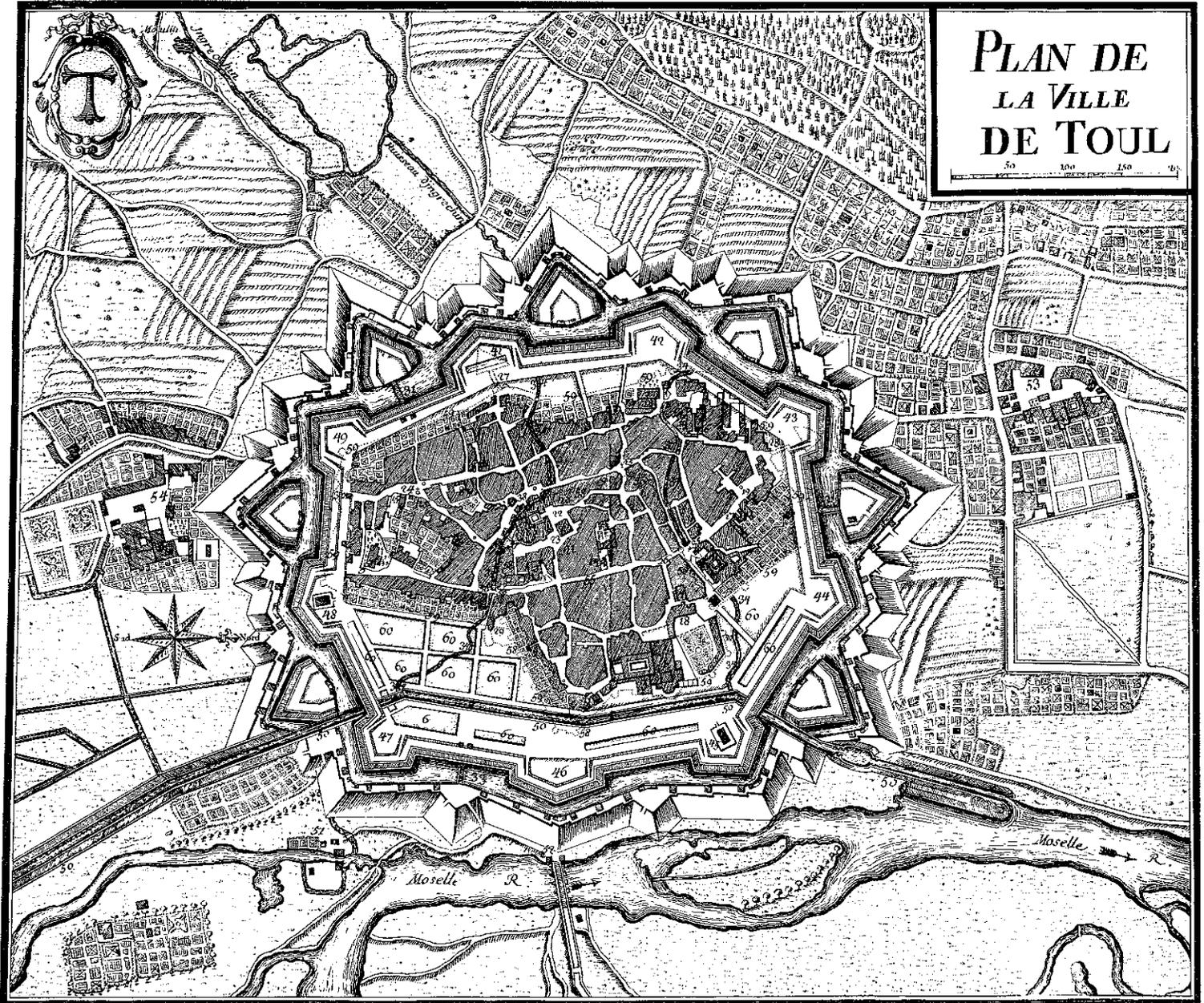
**AUTEUR** : Ce plan qui date de 1725 est l'œuvre de Didier BUGNON. Né à Metz en 1676, ingénieur et géographe du duc de Lorraine, marié à Anne Campagnot, il devenait ainsi le gendre d'un gentilhomme de Toul, conseiller au bailliage et siège présidial (1). Il réalisa l'ensemble des plans et cartes insérées dans l'ouvrage de Dom Calmet. On leur reproche généralement, en dépit d'une exactitude appréciable, une clarté amoindrie par l'abondance de détails vue la petitesse de leur échelle (2). C'est beaucoup moins le cas pour un plan comme celui-ci (3)

---

(1) de MAHUET, Comte A. Didier Bugnon, géographe du duc Léopold, Nancy, 1920, 90 p. dans *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine*, 55, 1921.

(2) DAINVILLE François de. — *Cartes anciennes de l'Eglise de France*, Paris 1956, 323 p. — 16 ph. h. t. in-fine, p. 61.

(3) de MAHUET (ouv. cité p. 20-21) cite une lettre adressée par Bugnon à un destinataire dont le nom reste inconnu et qui prouve bien le peu de cas que l'on faisait des géographes. "Ma passion d'imprimer n'est pas fondée sur l'ambition aveugle et inconsidérée, si c'est Monsieur pour m'enlever toute la gloire et la récompense de mes ouvrages de 27 années par un larcin qui deviendrait le plus criant et le plus injuste qui se fut jamais "... Vous avouerez qu'il est assez difficile de définir le caractère de Dom Calmet dans cette occasion".



**COMMENTAIRE** : Il s'agit d'un plan géométrique, pour la ville et ses quartiers, agrémenté de caractères visuels pour ses alentours. Une légende détaillée renforce la qualité de ce document historique que nul historien de Toul ne peut négliger. On peut y découvrir, par exemple, l'importance de ces nouvelles murailles élevées quelques années auparavant par Vauban pour remplacer les fortifications défallantes des siècles précédents.

Le contexte historique de l'ouvrage de Dom Calmet s'inscrit dans la volonté du duc de Lorraine Léopold (1690-1729) d'affirmer l'indépendance recouvrée lors de la signature du traité de Ryswick en 1697 (1). Cette "Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine" suppléa, en effet, au refus infligé par le Parlement de Paris à un ouvrage semblable que Charles Hugo avait écrit sur la demande du duc.

Il est utile de rappeler aussi qu'en 1717, celui-ci avait sollicité la création à Nancy ou à Saint-Dié, donc dans le duché de Lorraine, du siège de l'évêché, au détriment de Toul. Ce projet avait échoué à cause de la France. L'animosité régnait d'ailleurs entre les évêques de la cité épiscopale et le duc de Lorraine, puisque dès 1702, l'évêque de Toul, Henri de Bissy avait dénoncé le nouveau "code Léopold" qui soustrayait certaines causes à la juridiction ecclésiastique au profit des tribunaux ordinaires.

---

(1) "Léopold voulut aussi, dès le commencement de son règne, débrouiller la géographie de ses états. On ne savait plus les noms de la plupart des lieux, dont les habitants étaient nouveaux ou étrangers ; les titres, les registres des paroisses étaient ou perdus ou égarés". DURIVAL, cité par WIENER Lucien *Essai de cartographie de la Lorraine, Nancy 1896, 56 p., Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine, 1896.*

## 9.- TOUL EN 1775

### ANALYSE

Titre : PLAN DE LA / VILLE DE TOUL / ET / DE SES ENVIRONS 1775.

- Dessin et lavis sur papier toilé.
- Le document est fixé, dans le sens de la longueur, par des clous de fer sur deux bâtons de bois peint en noir permettant de le rouler et de faciliter ainsi son transport (1).
- Dimensions du document : 935 X 1511 mm
- Surface cartographique : 857 X 1452 mm
- Bâtons : un mouluré et un cylindrique de 1,54 m de longueur.
- Echelle graphique : Echelle de 100 toises [100 toises = 185 mm]
- Mentions annexes : légende sur bande latérale gauche sous le titre "Renvoy" coin inférieur gauche E. Charpy félicit.
- Cartouche au coin supérieur gauche : Armes jointes de France (Fleurs de Lys) et de Toul (Tau) sommées de la couronne royale.
- Collection particulière.

**AUTEUR** : Pendant près de deux siècles on trouve trace à Toul de la famille CHARPY. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est une véritable dynastie d'entrepreneurs apparentés aux corps de métiers voisins. Ainsi Dominique Charpy maître-architecte, père de l'auteur de ce plan, fut l'entrepreneur adjudicataire du Palais Episcopal aujourd'hui restauré dans son gros œuvre extérieur. Son père avait épousé, peu avant 1700, Nicole Mique, tante du célèbre architecte Richard Mique. Des Mique étaient d'ailleurs maçons à Toul à cette époque.

L'épouse de Dominique Charpy, née Jeanne Vincent lui donna 12 enfants. On trouve deux fois le prénom Étienne cités au 2<sup>ème</sup> et au 6<sup>ème</sup> rangs (20 juillet 1738 et 10 janvier 1743) (2).

**COMMENTAIRE** : Ce document, au demeurant assez mal conservé, prouve peut-être de manipulations successives, a subi des restaurations nombreuses consistant en des bandes de papier collées sur l'original et reprises à la plume et au pinceau.

---

(1) DAINVILLE, François de, S.J., *Le Langage des Géographes*, Paris 1964, p. 81 : "Le catalogue des cartes de Colbert (1665) mentionne des cartes "collées sur toile et roulées autour de bastons parce qu'étant trop grandes elles ne peuvent être reliées commodément".

(2) L'un des deux est l'architecte auteur de ce plan mais nous ne saurions les départager. Toutefois on peut avancer l'hypothèse du décès en bas-âge du premier qui aurait entraîné la reprise du prénom. Cette répétition se retrouve d'ailleurs pour les deux derniers enfants prénommées toutes deux Marie et ayant été tenues sur les fonts baptismaux par les mêmes parrain et marraine.

Son intérêt est d'autant plus grand qu'il s'inscrit entre deux périodes riches en transformations et constitue donc un repère chronologique.

Il décrit de façon fidèle l'état de la ville, quelques années avant la Révolution Française de 1789. Un demi-siècle plus tôt, les derniers évêques de Toul avaient entrepris de remplacer l'ancien palais épiscopal d'époque médiévale par un bâtiment s'accordant avec les tendances de l'époque. Ainsi de 1723 (?) (1) à 1773, Mgr Bégon et Mgr Drouas firent élever dans la ville épiscopale un palais résidentiel "convenable à la dignité d'un évêque".

Le plan d'Etienne Charpy nous fait découvrir deux années après la mort de Drouas l'étendue des réalisations complétées par de magnifiques jardins à la Française. Des parterres semblables ornaient d'ailleurs les abbayes extérieures et le Couvent des Capucins proche de l'abbaye Saint-Mansuy.

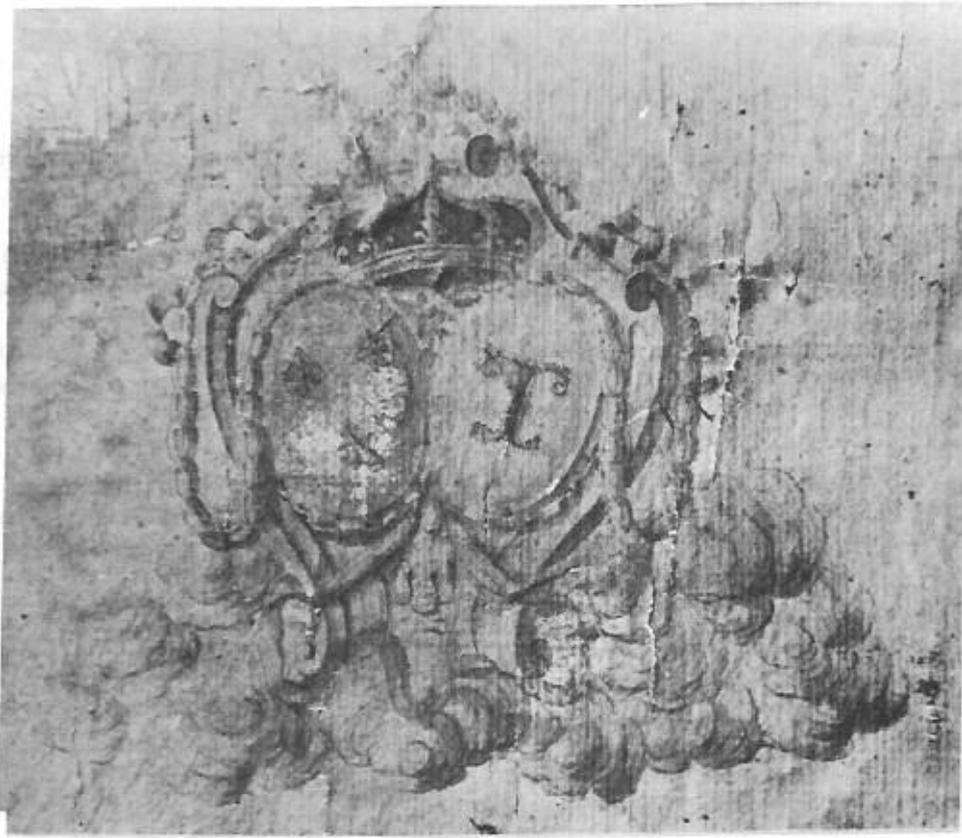
Enfin ce plan daté de 1775 est le seul parvenu jusqu'à nous, où figurent pour chaque rue, les dénominations antérieures au décret du 14 août 1792 (2).

Ainsi retrouve-t-on souvent, les noms oubliés de plusieurs artères toulaises telles : rue Saint-Louis (*rue du Général Foy*), rue Fleur de Lys (*rue Gouvion Saint-Cyr*), rue du Salvateur (*rue Liouville*) ou encore rue Dauphine (*rue de la République*)...

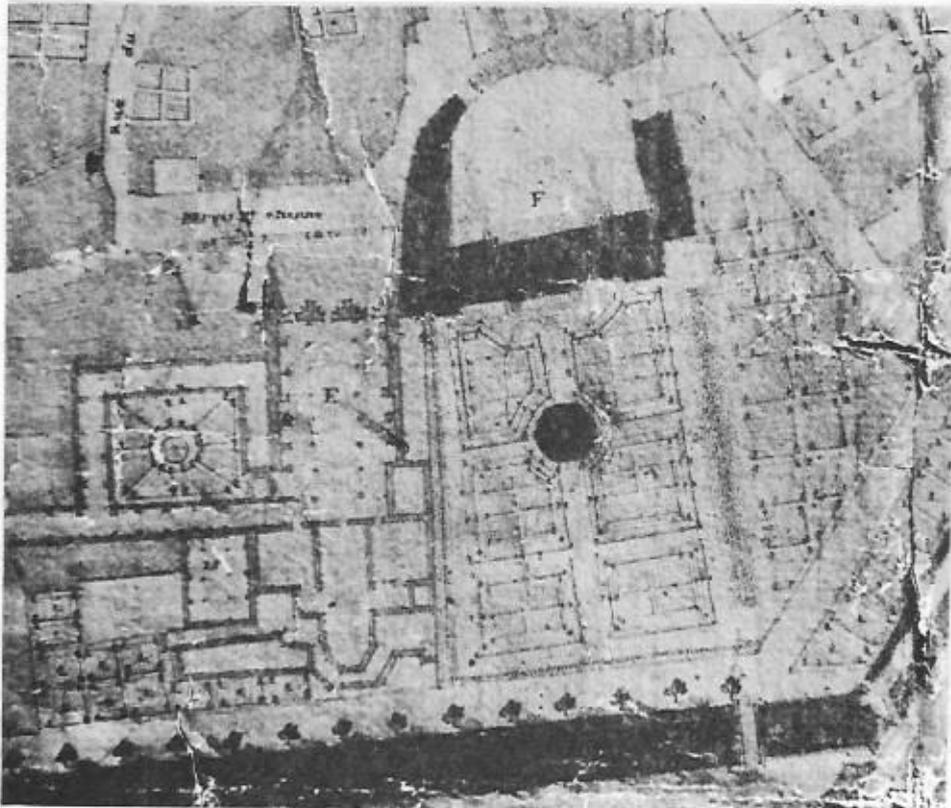


(1) Voir à ce sujet NOEL Maurice, *ouv. cité*, p. 92 et s.

(2) "Toutes les statues, bas-reliefs, inscriptions et autres monuments en bronze et en toutes matières, élevés dans les places publiques, temples... (évoquant l'Ancien Régime) seraient enlevés..."



Le cartouche du coin supérieur gauche



Les jardins du Palais Episcopal (Clichés GRUBER)

## GLOSSAIRE

**CARACTERES** : On rassemble sous ce terme l'ensemble des signes conventionnels, figures ou lettres, qui meublent les cartes. Ils en constituent l'écriture qui doit être proportionnelle aux dimensions du document et à l'échelle.

On appelle caractères géographiques les petites figures ou "notes" destinées à qualifier ou distinguer les positions de la carte. Ils sont "caractères simples", dans les minutes alors que les planches elles-mêmes sont gravées ou plutôt poinçonnées "caractères au net". On les nommera plus tard signes conventionnels (Commission de 1802).

Citons en exemple quelques caractères utilisés par Cassini.

### CARACTERE SIMPLE

### CARACTERE AU NET

		PAROISSE
		CHAPELLE
		ABBAYE
		FERME
		MOULIN A EAU
		GIBET

**CARTE** : Du latin "mappa" ou "tabula". Ce mot désigne une représentation géographique sur une feuille plane. Carte vient plus précisément de "charta" qui signifie le papier sur lequel on écrit. On y représente la surface de la terre ou d'une de ses parties. Il faut donc la distinguer du plan (voir ce mot).

**CARTOUCHE** : Il sert à enfermer le titre du document et se place dans un de ses coins. Son nom dérivé de "carta" - papier - rappelle la forme originale d'un morceau de papier ou de carton dont l'enroulement est tourné en avant. Pour les composer et les graver, cartographes ou éditeurs firent souvent appel à d'autres graveurs que ceux qui exécutaient le plan ou la lettre. C'est probablement le cas ici pour la carte du diocèse de Toul par Guillaume Delisle.

**CHOROGRAPHIE** : Description d'une partie de la terre, d'une région, d'une province, d'un royaume, d'un pays par opposition à topographie qui désigne la description exacte et en détail, d'un lieu ou d'un canton particulier (petite étendue de terre, ville, faubourg).

**ECHELLE** : Servant de commune mesure à toutes les distances et à tous les lieux d'un plan ou d'une carte, elle nécessitait l'utilisation du compas pour la mesure des intervalles, l'écartement ainsi obtenu s'appliquant ensuite sur l'échelle de la carte. On distingue ainsi l'échelle graphique, telle qu'elle est figurée sur le document de l'échelle réelle ou probable rétablie à partir de celle-ci.

**CARROYAGE** ou **CHASSIS** ou encore **CANEVAS**, permet par un assemblage de lignes à fixer les positions des points (méridiens, parallèles ou sous-multiples).

**GEOGRAPHIE, GEOGRAPHE** : Ce mot n'apparaît qu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Cette "science" était comprise dans la "cosmographie".

En 1557 le **géographe** devient celui qui dresse les cartes et non, comme aujourd'hui, celui qui les étudie. Ainsi nombre de nos auteurs sont sommés géographes (Tassin fut ingénieur-géographe du roi) alors qu'ils n'étaient en fait qu'ingénieurs des armées.

C'est en 1877 seulement que le terme **cartographe** remplacera celui de géographe.

**GRAVURE** : Manuscrites jusqu'à la fin du moyen-âge, les cartes furent d'abord gravées sur bois (xylographie), puis en taille-douce (cuivre, étain ou acier).

Tout n'était pas gravé à la main, on utilisait parfois des poinçons positionnaires pour graver des signes conventionnels. Ce fut le cas pour les "caractères au net" de Cassini.

**LAVIS** : On dit laver un plan lorsque les couleurs rendues liquides sont étendues sur le papier à l'aide d'un pinceau sans qu'il s'agisse ni de peindre ni d'enluminer.

**MESURES DE LONGUEUR** :

**La lieue** : on distingue la lieue gauloise (2222 m environ) de la lieue commune de France (4444 m environ).

**La toise** : en France elle correspond depuis Sanson, cartographe du XVII<sup>e</sup> siècle, au 1/950<sup>e</sup> d'une minute de latitude soit 1,95 m environ. En Lorraine, sa valeur était supérieure puisqu'elle s'établissait aux environs de 2,85 m. Ces mesures sont restées en usage jusqu'en 1801 et quelquefois bien au-delà grâce à la loi de tolérance de 1812. Elles furent définitivement supprimées le 1<sup>er</sup> janvier 1840.

**NOTA** : Il fallut attendre le XVIII<sup>e</sup> siècle pour que les valeurs respectives de la lieue, de la toise et du mille romain soient (presque) définitivement fixées. On doit cette prouesse au cartographe d'Anville qui publia à Paris en 1709 son "Traité général des mesures itinéraires anciennes et modernes". Le mille vaut alors 1473,44 m (1481,50 m aujourd'hui), la lieue gauloise, un mille et demi, le lieu de France, trois milles

**PLAN** est la représentation d'une ville, d'une place, d'une portion de terrain peu étendue selon la position et proportions relatives de ses diverses parties. Elle se distingue des cartes essentiellement par l'échelle, par le plus grand détail qu'elle permet et souvent par plus d'exactitude.

On distingue, entre autres, les plans terriers dénombrant les héritages, les fiefs, etc, qui peuvent être traités en :

- plans visuels levés à vue sur le terrain sans aucune mesure ;
- plans géométriques qui ont nécessité l'utilisation d'instruments de mesure.

**TOPOGRAPHIE** : voir à "**CHOROGRAPHIE**" l'explication de ce mot.